Cité Sciences Vertes
Lycée agricole • Centre de formation • Exploitation

Apprentissage | BAC pro | C Formation | Paysage

Code RNCP 38857
Code ROME A1203

Baccalauréat professionnel

Bac Pro Aménagements Paysagers (apprentissage)

Formation diplômante

Diplôme de niveau 4

Lieu de formation: Centre de formation Toulouse Auzeville

Durée: 2 ou 3 ans, à partir de septembre

Rythme de l'alternance :
Entrée en seconde : 53 semaines (1850 h)au centre, 103 semaines (3610 h) en entreprise
Entrée en première : 38 semaines (1350 h) au centre, 65 semaines (2290 h)en entreprise

Diplôme en CCF

Formation en présentiel

Formation en 2 ou 3 ans selon le parcours scolaire antérieur. Possibilités de dispenses d'épreuves (difficultés d'apprentissage, diplôme de niveau équivalent). Accompagnement-aménagement de parcours en cas de difficultés d'apprentissage.

Le profil demandé

Avoir entre 16 et 30 ans OU avoir 15 ans et avoir effectué une classe de 3ème ou un parcours d'initiation aux métiers
• Pas de limite d'âge si RQTH (Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé)
• Pour une entrée en 1ère : être titulaire d'un CAPA ou BEPA du domaine professionnel ou avoir effectué une 2nde dans le domaine professionnel.
Autres situations : nous consulter.

Comment candidater ?

Pré-inscription sur notre site à compter de février
Etude du dossier scolaire, tests de positionnement et entretien de motivation de février à juin
L'admission définitive est actée par la signature d'un contrat d'apprentissage (au 1er septembre)

Modalités financières

Le coût de la formation par apprentissage est pris en charge par l'OPCO de branche ou par l'employeur.
Votre rémunération est calculée en fonction de votre âge et de votre année de formation

Les atouts de l'alternance

1. Un **premier pas** significatif dans le **monde du travail**
2. Une **rémunération mensuelle** pendant toute la durée de votre formation
3. L'**acquisition** d'un véritable **savoir-faire** en tant qu'Ouvrier hautement qualifié en travaux paysagers

Les perspectives d'évolution

Poursuites d'études :
- BTS Aménagements Paysagers
- Certificat de Spécialisation Arrosage Intégré
- Certificat de Spécialisation Constructions Paysagères
- Certificat de Spécialisation Maintenance de Terrains de Sport et de Loisirs
- Certificat de Spécialisation Arboriste Elagueur

Évolution de carrière :
- Conducteur de travaux paysagers
- Chef d'entreprise du paysage
- Évolution hors de l'emploi: productions horticoles, pépinières, travaux publics, installation de piscines, métiers de l'environnement

Les métiers visés

- Ouvrier hautement qualifié en travaux paysagers
- Chef d'équipe

Objectifs

Le Baccalauréat Professionnel en Aménagements Paysagers forme des techniciens capables de concevoir, réaliser et entretenir divers espaces verts tels que des jardins d'agrément, des aménagements urbains ou des parcs. Les diplômés sont également aptes à gérer des chantiers paysagers, en assurant l'organisation des travaux et la coordination des équipes, tout en veillant au respect des normes environnementales et de sécurité.

Programme de formation

Compétences générales

CG1- Construire son raisonnement autour des enjeux du monde actuel
CG1-1 Interpréter des faits en s'appuyant sur une démarche scientifique - Biologie/écologie Physiques chimie
CG1-2 Étudier un phénomène social ou professionnel à l'aide de données notamment en nombre - Mathématiques
CG1-3 Exploiter la modélisation d'un phénomène - TIM

CG2- Débattre à l'ère de la mondialisation
CG2.1- Analyser l'information -Documentation
CG2.2- Élaborer une pensée construite - Hist/géographie – EMC
lCG2.3 Formuler un point de vue argumenté nuancé - Lettres

CG3 - Développer son identité culturelle
CG3.1 - Exprimer ses aspirations dans une culture commune ESC - Lettres
CG3.2 - Positionner son projet professionnel - ESC
CG3.3 - Communiquer avec le monde - Langues

CG4 - Agir collectivement dans des situations sociales et professionnelles
CG4.1 - Développer un mode de vie actif et solidaire - Sport - SST
CG4.2 - Mettre en œuvre un projet collectif - ESC - Hist / géo
CG4.3 - Conduire une analyse réflexive de son action au sein d'un collectif - ESC Hist/géographie

Compétences professionnelles

CP5. Réaliser des choix techniques dans un chantier d'aménagement paysager
Dimensions écologique, sociale, économique et culturelle des travaux paysagers

CP6. Assurer la conduite d'un chantier d'aménagement paysager
CP6.1 Organiser un chantier d'aménagement
CP6.2 Coordonner le travail d'une équipe restreinte sur un chantier

CP7.Réaliser des interventions d'aménagement végétal
CP7.1 Réaliser des travaux de préparation et de mise en place
Reconnaissance des végétaux - Technique paysagère - Physiologie végétale
CP7.2 Réaliser des travaux d'entretien
Technique paysagère - Utilisation des agroéquipements

CP8. Mettre en place des infrastructures d'un aménagement paysager
CP8.1 Mise en place et de maintenance d'infrastructures paysagères - Utilisation des agroéquipements
CP8.2 Réaliser la mise en place et l'entretien des circulations et des réseaux

CP9.S'adapter à des enjeux professionnels particuliers
MAP Module d'Adaptation Professionnelle

Modalités d'évaluation

L'examen du Bac Pro comporte 18 épreuves obligatoires réparties en 14 CCF réalisés au CFa et 4 Épreuves Ponctuelles Terminales

Spécificités en termes d'organisation pédagogique

- Une équipe de **formateurs diplômés** et **expérimentés** dans leurs spécialités
- Des **relations privilégiées** avec les entreprises du secteur et les institutions

Spécificités en termes d'équipements

- Plus de 400 espèces végétales représentées dans l'enceinte de la Cité des Sciences Vertes
- Une Plateforme Paysage qui comprend la gestion d'un Atelier par des formateurs techniques expérimentés et leurs apprenants
- Une dimension humaine préservée au cœur du complexe d'enseignement agricole : un foyer pour nos apprenants, un centre de documentation

Charte d'accueil du public handicapé

Le Centre de formation a signé cette Charte auprès du Conseil Régional et de l'AGEFIPH. Ainsi nous nous engageons à recevoir toute personne sans discrimination et à mettre en place des temps d'accueil individualisés de manière à évaluer le plus en amont possible les besoins spécifiques pour suivre la formation envisagée.

La formation en chiffres

- Taux de réussite 100% en 2024
- Taux de satisfaction 73% en 2024
- Taux d'insertion à 6 mois: 50% (2024)
- Taux de poursuite d'études: 43%(2024)
- Taux d'interruption en cours de formation (taux de rupture sèche) : 6% en 2024
- Taux de rupture des contrats d'apprentissage:6% en 2024

Retrouvez également des informations sur le site https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/etablissement?id_uai=0312331R

Contact

Centre de formation Toulouse-Auzeville
Cité des Sciences Vertes
2, route de Narbonne – B.P 72647
31326 Castanet-Tolosan Cedex

Tel: 05 61 00 99 80

mail: cfa.toulouse@educagri.fr
Coordo: Béatrice Calgaro

www.citesciencesvertes.fr

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
UNION EUROPÉENNE
La Région Occitanie Pyrénées · Méditerranée
Occit'agrio formations
Cité Sciences Vertes Lycée agricole • Centre de formation • Exploitation

MAJ 04/25

Organisme de formation porteur de l'habilitation: CFAAH Toulouse Auzeville
Certificateur: MASA - 31/07/2024
Réglement intérieur sur notre site